



Trousse d'éducation pour adultes du RECENSEMENT DE 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

La Trousse d'éducation pour adultes du Recensement de 2026 a été conçue pour les cours d'alphabétisation pour les adultes et les cours de français ou d'anglais langue seconde partout au pays. Toutes les activités sont prêtes à être utilisées en salle de classe.

La trousse est conçue pour aider les répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais à comprendre le Recensement de 2026 et à y répondre. Les activités du recensement donnent aux apprenants adultes l'occasion de mettre en pratique leurs compétences en matière de langues officielles tout en découvrant les avantages du recensement, et de les aider à voir leur collectivité sous un nouvel angle.

Cette trousse est conçue pour :

- vous fournir des activités immédiatement utilisables pour enseigner à vos étudiants les mots importants de vocabulaire sur le recensement de manière amusante et dynamique;
- aider les étudiants à se préparer au processus du recensement dans le but de savoir à quoi s'attendre, quoi faire et quand le faire;
- aider vos étudiants à se familiariser avec une partie importante de notre patrimoine canadien et à voir leur collectivité sous un nouvel angle.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Trousse de l'enseignant du Recensement de 2026, veuillez communiquer avec [l'équipe des Communications du recensement](#).

Note : Une trousse distincte, appelée [Trousse de l'enseignant du Recensement de 2026](#), est mise à la disposition des personnes qui enseignent dans des classes du primaire et du secondaire.

Planification

Le meilleur moment pour intégrer la Trousse d'éducation pour adultes à votre programme d'études est entre le début d'avril et le mois de mai 2026, puisque cette période coïncide avec la campagne nationale de sensibilisation au recensement de Statistique Canada et avec l'arrivée des renseignements sur le recensement dans les ménages partout au Canada. Par ailleurs, les éducateurs sont invités à utiliser les activités et les concepts du recensement, de même que les statistiques obtenues dans le cadre du recensement, tout au long des études.

Des objectifs d'apprentissage particuliers sont précisés pour chaque activité, en fonction des niveaux de compétence linguistique canadiens. Dans la mesure du possible, les compétences professionnelles essentielles, telles que la communication orale, la recherche de renseignements ou le travail collaboratif, sont intégrées aux activités.

Note : Les activités proposées sont des suggestions et des sources d'inspiration; les éducateurs ne doivent pas hésiter à les adapter à leur programme et aux besoins de leurs étudiants.

Chaque plan d'activité comprend les éléments suivants :

- **Niveau :** Le public cible à qui s'adresse l'activité selon la nature de celle-ci.
- **Durée :** Une estimation du temps qu'il faudra pour terminer l'activité avec un groupe d'étudiants. Les éducateurs sont invités à ajouter ou à supprimer des sections de la leçon selon les besoins de leur groupe.
- **Apprentissages linguistiques :** Les aspects de l'apprentissage linguistique qui seront mis en pratique pendant l'activité.
- **Aperçu de la leçon :** Un court paragraphe décrivant ce que les étudiants feront pendant l'activité.
- **Objectifs d'apprentissage :** L'ensemble des objectifs d'apprentissage linguistique dans les domaines de l'écoute, de l'expression orale, de la lecture, de l'écriture et des compétences plus générales.
- **Matériel nécessaire :** Une liste des fournitures de classe générales, des ressources en ligne et des documents à distribuer pour chaque activité.
- **Déroulement de la leçon :** L'ensemble des directives, étape par étape, destinées aux éducateurs.
- **Adaptations et différenciation :** Une courte liste de stratégies de simplification, d'enrichissement et de soutien pour aider les enseignants à répondre aux besoins variés des étudiants.

- **Suggestions d'enrichissement :** Une courte liste d'activités d'enrichissement qui permettent d'examiner plus à fond ou d'appliquer des concepts du recensement en classe, une fois l'activité principale terminée.
- **Conseils à l'intention des enseignants :** Renseignements contextuels et références destinés à appuyer la mise en œuvre de l'activité.

Info-recensement

Qu'est-ce que le recensement?

Grâce aux renseignements démographiques, sociaux et économiques recueillis auprès des ménages partout au pays, le Recensement de la population du Canada permet de broser un portrait statistique de notre population diversifiée et des collectivités dans lesquelles nous vivons. Presque tous les pays du monde effectuent régulièrement un recensement.

Le Recensement de la population vise à recueillir de l'information, tous les cinq ans, sur toute personne vivant au Canada, à quelques exceptions près. Pour obtenir plus de précisions, reportez-vous à la section « Qui sera dénombré dans le recensement? ».

Tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture est mené conjointement avec le Recensement de la population. Le Recensement de l'agriculture sert à recueillir de l'information sur toutes les exploitations agricoles au Canada. Il fournit un profil complet des aspects physiques, économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole canadien.

Quand le prochain recensement aura-t-il lieu?

Le prochain recensement aura lieu partout au pays en mai 2026, sauf dans certaines collectivités nordiques et éloignées, où il sera mené en février 2026.

Comment puis-je remplir le questionnaire?

La plupart des ménages recevront une lettre par la poste ou remise en main propre par un employé du recensement, les invitant à remplir le questionnaire du recensement en ligne.

La réponse au questionnaire en ligne contribue à améliorer la qualité des données, permet aux répondants de gagner du temps et réduit le gaspillage du papier. La lettre d'invitation comporte des renseignements sur les autres façons de répondre au questionnaire du recensement pour les personnes qui ne sont pas en mesure de le remplir en ligne.

Pourquoi réaliser un recensement?

Le recensement permet de recueillir des renseignements importants qui éclairent le processus décisionnel. Les données du recensement servent à planifier des programmes et des services qui soutiennent l'emploi, les écoles, le transport public et les hôpitaux.

Il constitue la principale source de données sociodémographiques sur des groupes de population précis, comme les familles monoparentales, les peuples autochtones, les immigrants, les personnes âgées et les groupes linguistiques.

En vertu de la [Loi sur la statistique](#), un recensement doit être réalisé **tous les cinq ans**, et **tous les ménages** du Canada doivent y participer.

Protection des renseignements personnels et confidentialité

Au Canada, tout est mis en œuvre pour s'assurer que les données recueillies dans le cadre du recensement sont réellement d'intérêt public et qu'elles ne peuvent être obtenues d'aucune autre source.

Statistique Canada accorde une priorité absolue au maintien de la confidentialité des questionnaires individuels. Des directives et des procédures rigoureuses ont été mises en œuvre pour veiller à ce que la confidentialité soit maintenue en tout temps. Par exemple, les données du recensement sont traitées et stockées sur un réseau interne à accès très restreint et ne peuvent être consultées par quiconque n'ayant pas prêté serment de discrétion.

Qui sera dénombré dans le recensement?

On dénombre dans le recensement les citoyens canadiens, les immigrants reçus (résidents permanents), les personnes ayant demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile) et les personnes d'un autre pays titulaires d'un permis de travail ou d'études ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux au Canada.

Qui utilise les données du recensement?

Tous les ordres de gouvernement, les dirigeants autochtones, les entreprises, les associations, les organismes communautaires et bien d'autres encore utilisent les données du recensement. Voici quelques exemples :

- Les données démographiques issues du recensement sont utilisées pour produire des estimations démographiques. Ces dernières sont ensuite utilisées pour déterminer la représentation au Parlement, calculer les paiements de transfert entre les différents ordres de gouvernement et soutenir divers programmes gouvernementaux dans tout le pays.
- Les ministères utilisent les données du recensement pour déterminer les tendances de la répartition de la population selon l'âge afin d'évaluer les sommes qu'ils devront consacrer aux prestations fiscales pour enfants et aux pensions de la sécurité de la vieillesse.
- Les dirigeants autochtones utilisent les données du recensement sur les langues autochtones afin d'évaluer le besoin de services dans les langues traditionnelles et de créer des programmes visant à soutenir l'apprentissage et la croissance de ces langues dans leur collectivité.
- Les collectivités utilisent les données du recensement sur la croissance et la mobilité de la population pour planifier des services, tels que les écoles, les garderies, les services de police et les services de protection contre les incendies.
- Les urbanistes, les travailleurs sociaux et d'autres organismes gouvernementaux utilisent les renseignements du recensement sur les familles.
- Les compagnies d'assurance-vie établissent leurs tables de cotisations en fonction des données sur l'âge tirées du recensement.

Ressources

- [La page consacrée au Recensement de la population](#) sur le site Web de Statistique Canada fournit des renseignements sur les précédents recensements de la population ainsi que sur le Recensement de la population de 2026 à venir.
- [La page consacrée au Recensement de l'agriculture](#) sur le site Web de Statistique Canada fournit des renseignements sur les précédents recensements de l'agriculture ainsi que sur le Recensement de l'agriculture de 2026 à venir.
- [Bref historique du recensement canadien](#) est une ressource de Statistique Canada sur l'histoire du recensement, depuis le premier mené en Amérique du Nord en 1666 jusqu'à notre plus récent en 2021. Elle fournit aussi des renseignements sur la façon d'obtenir les dossiers historiques du recensement.
- [Les bases de données sur les collections de Bibliothèque et Archives Canada](#) renferment des renseignements fournis par Bibliothèque et Archives Canada. Les éducateurs peuvent chercher et obtenir des images, des vidéos, des articles, des statistiques et d'autres ressources en vedette au sujet du Canada et de son histoire.
- [L'entrepôt de données de Statistique Canada](#) est une base de données socioéconomiques en ligne de statistiques provenant de diverses enquêtes canadiennes et de questionnaires du recensement. Statistique Canada encourage les gens à télécharger et à réutiliser ses données.
- [La page consacrée à l'enquête du Recensement de l'agriculture](#) est une ressource en ligne pour obtenir des renseignements généraux et précis sur le Recensement de l'agriculture, ainsi que pour accéder aux versions archivées des questionnaires du recensement et aux données des années précédentes.
- [La page consacrée à l'enquête du Recensement de la population](#) est une ressource en ligne pour obtenir des renseignements généraux et précis sur le Recensement de la population, ainsi que pour accéder aux sources de données, aux méthodes utilisées dans le cadre du recensement et aux versions archivées des questionnaires du recensement.
- [Le Programme de liaison avec les Autochtones](#) sert de pont entre les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, les organismes autochtones et Statistique Canada. Le programme vise notamment à améliorer la compréhension et l'accessibilité aux données, produits et services de Statistique Canada, ainsi qu'à favoriser la création d'une capacité statistique pour les Autochtones et les organisations qui les représentent.



ACTIVITÉ 1

COMPRENDRE LES TERMES CLÉS DU RECENSEMENT CANADIEN

NIVEAU :	Adultes français langue seconde (FLS) / anglais langue seconde (ALS) - de débutant à intermédiaire
DURÉE :	de 30 à 45 minutes
THÈME :	Comprendre le Recensement de la population du Canada
APPRENTISSAGES LINGUISTIQUES :	Enrichissement du vocabulaire et maîtrise de l'expression orale et écrite

Aperçu de la leçon

La leçon présente les principaux termes du vocabulaire utilisé dans le Recensement de la population du Canada à l'intention des personnes dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français. À l'aide de la Fiche de vocabulaire du recensement et d'une discussion en classe, les apprenants acquièrent une compréhension de base des termes liés au recensement afin de pouvoir utiliser avec assurance les documents et les processus associés au recensement.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la leçon, les apprenants seront en mesure :

- de définir les principaux termes liés au recensement;
- de faire la distinction entre des termes semblables (p. ex. ménage par rapport à logement);
- d'utiliser leur nouveau vocabulaire dans un contexte lié aux données du recensement canadien.

Matériel nécessaire

- Exemplaires imprimés de la [Fiche de vocabulaire du recensement](#)
- Exemple imprimé de la [Fiche de vocabulaire du recensement \(copie de l'enseignant\)](#)
- Dictionnaires ou accès à des téléphones pour appuyer l'apprentissage linguistique (facultatif)
- Tableau blanc ou tableau à feuilles mobiles pour la discussion en classe
- Stylos ou crayons

Déroulement de la leçon

1 **Fiche de vocabulaire du recensement (travail individuel ou par groupe de deux) — de 15 à 25 minutes**

- Distribuer la Fiche de vocabulaire du recensement comportant une liste des principaux termes liés au recensement en expliquant brièvement le concept du Recensement de la population du Canada afin de situer les élèves dans le contexte nécessaire à la compréhension du vocabulaire.
- Inviter les apprenants à rédiger leurs propres définitions pour chaque terme sans consulter immédiatement de sources externes de manière à favoriser la réflexion critique et l'application de leurs connaissances préalables.
- Autoriser, au besoin, l'utilisation du téléphone ou du dictionnaire pour soutenir l'apprentissage en langue seconde.
- Les apprenants peuvent travailler individuellement ou en groupe de deux afin de promouvoir la collaboration et l'apprentissage par les pairs.

2 **Discussion en classe et comparaison — de 15 à 20 minutes**

- Reconstituer le groupe de classe et inviter les apprenants disposés à présenter leur définition.
- Inscrire au tableau blanc ou au tableau à feuilles mobiles les définitions similaires et celles qui diffèrent.
- Utiliser la fiche de vocabulaire de l'éducateur afin de préciser les définitions officielles ou couramment acceptées et corriger les interprétations erronées.
- Inviter les apprenants à poser des questions et à fournir des exemples pour favoriser une meilleure compréhension.



Activités d'enrichissement et de suivi :

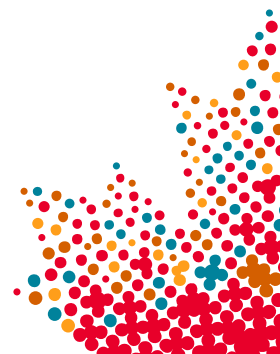
- Utiliser les formulaires du recensement ou des exemples de questions afin d'appliquer la terminologie dans un contexte pratique.
- Préparer des cartes-éclair ou des questionnaires pour consolider les apprentissages.
- Inviter les apprenants à discuter des façons dont les données du recensement peuvent être mises à profit dans leur collectivité.

Adaptations et différenciation

- **Pour simplifier l'activité :** Fournir une banque de mots ou des amorces de phrases comme « Un logement est un lieu où... » afin d'aider les apprenants ayant un vocabulaire ou des compétences en littératie limités.
- **Pour accroître la difficulté :** Demander aux apprenants de niveau avancé d'utiliser chaque terme dans une phrase complète ou d'appliquer les termes en analysant, en petits groupes, un exemple de formulaire de recensement.
- **Pour appuyer l'apprentissage linguistique :** Encourager l'utilisation de dictionnaires bilingues et d'applications de traduction ou la collaboration entre pairs pour surmonter les obstacles linguistiques.

Notes à l'intention des éducateurs :

- Adapter la complexité des définitions selon le niveau de compétence en français des apprenants.
- Les éducateurs doivent faire preuve de sensibilité aux différences culturelles lors de l'explication de certains termes démographiques, comme « sexe ».
- Les termes proviennent du Dictionnaire du Recensement de la population de 2021.



FICHE DE VOCABULAIRE DU RECENSEMENT



Veillez écrire les définitions des termes ci-dessous :

Recensement de la population	
Logement	
Ménage	
Résident non permanent	
Immigrant	
Profession	

FICHE DE VOCABULAIRE DU RECENSEMENT

Durée du navettage	
Origine ethnique ou culturelle	
État matrimonial	
Sexe à la naissance	
Groupe de population	
Groupe autochtone	
Religion	

FICHE DE VOCABULAIRE DU RECENSEMENT

Résident	
Agent recenseur	
Jour du recensement	

DÉFINITIONS DES TERMES DU RECENSEMENT (COPIE DE L'ENSEIGNANT)

* Note : les termes ont été tirés du [Dictionnaire du Recensement de la population de 2021](#).

Recensement de la population	Le Recensement de la population est une enquête menée pour dénombrer (ou compter) l'ensemble de la population canadienne en fonction du « lieu habituel de résidence », c'est-à-dire selon l'endroit où une personne vit la plupart du temps. Le dénombrement du recensement consiste à inscrire tous les résidents habituels d'un logement le jour du recensement. Grâce aux renseignements démographiques, sociaux et économiques recueillis auprès des ménages partout au pays, le Recensement de la population du Canada permet de broser un portrait statistique de notre population diversifiée et des collectivités dans lesquelles nous vivons.
Logement	Un logement est défini comme un ensemble de pièces d'habitation. Autrement dit, il s'agit de l'immeuble où vous habitez (p. ex. l'immeuble d'habitation ou la maison où vous vivez).
Ménage	Ménage réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Par exemple, un immeuble d'habitation est composé de nombreux ménages, puisque chaque appartement est considéré comme un ménage à part entière. Cela comprend les membres de la famille ou les amis qui vivent ensemble. En règle générale, un questionnaire de recensement est rempli pour chaque ménage.
Résident non permanent	Résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens ou immigrants reçus ou résidents permanents.

DÉFINITIONS DES TERMES DU RECENSEMENT (COPIE DE L'ENSEIGNANT)

Immigrant	Immigrant désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent (c.-à-d. si vous êtes né et avez vécu dans un autre pays, puis que vous avez déménagé au Canada). Donc, il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada de façon permanente. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.
Profession	Profession réfère au genre de travail exécuté dans le cadre d'un emploi. Par ailleurs, un emploi englobe toutes les tâches exécutées par un travailleur/une travailleuse dans le cadre de ses fonctions. En d'autres termes, le genre d'emploi qu'une personne occupe, comme enseignant, plombier ou ingénieur civil?
Durée du navettage	Durée du navettage désigne la durée habituelle du déplacement, en nombre de minutes, d'une personne et son lieu de travail.
Origine ethnique ou culturelle	Origine ethnique ou culturelle désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne. Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays. Les ancêtres désignent les personnes dont une personne est descendante, par exemple les grands-parents ou les arrière-grands-parents. Par exemple, si vos grands-parents sont originaires de la Grèce, votre origine ethnique ou culturelle serait grecque.
État matrimonial	État matrimonial indique si, oui ou non, une personne vit en union libre, ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. Autrement dit, si les adultes vivant ensemble sont mariés, conjoints de fait, séparés, divorcés ou veufs.
Sexe à la naissance	Sexe à la naissance réfère au sexe assigné à la naissance. Le sexe à la naissance d'une personne est habituellement assigné en fonction de son système reproducteur et d'autres caractéristiques physiques. Le sexe à la naissance peut également être compris comme étant le sexe enregistré à la naissance (p. ex. ce qui est enregistré sur le certificat de naissance, sexe masculin ou féminin).

DÉFINITIONS DES TERMES DU RECENSEMENT (COPIE DE L'ENSEIGNANT)

Groupe de population	Groupe de population indique si une personne déclare être Blanche, Sud Asiatique, des Premières Nations, Métisse ou Inuite, Chinoise, Noire, Philippine, Arabe, Latino-Américaine, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréenne, Japonaise et/ou faire partie d'un autre groupe de population. Ces groupes spécifiques correspondent aux catégories à cocher utilisées pour une question qui recueille des données sur la population des minorités visibles, aux fins de l'équité en matière d'emploi.
Groupe autochtone	Groupe autochtone indique si la personne est Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis et/ou Inuk (Inuit). Une personne peut appartenir à plus d'un de ces trois groupes particuliers. Le paragraphe 35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que l'expression « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada. Les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) comprennent les Indiens avec statut et les Indiens sans statut.
Religion	Religion réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Par exemple, catholique romain, musulman, église unie, anglican, hindou, sikh, baptiste, pentecôtiste, bouddhiste, juif, luthérien, presbytérien, grec orthodoxe, et autres groupes. Dans le cas des bébés ou des enfants, la religion réfère à la confession ou le groupe religieux précis dans lequel ils sont élevés, le cas échéant. Les personnes qui n'ont pas d'association ou d'appartenance à un groupe religieux peuvent se déclarer athées, agnostiques ou humanistes, ou peuvent fournir une autre réponse pertinente.
Résident	Résident désigne une personne qui habite un logement au Canada le jour du recensement. Parmi les résidents, on compte les personnes qui vivent dans le logement la majeure partie du temps, qu'elles soient citoyennes canadiennes, résidentes permanentes, immigrantes ou résidentes non permanentes. Un résident peut faire partie d'un ménage et est dénombré dans le recensement selon son lieu habituel de résidence, c'est-à-dire l'endroit où il vit la plupart du temps.

DÉFINITIONS DES TERMES DU RECENSEMENT (COPIE DE L'ENSEIGNANT)

Agent recenseur	L'agent recenseur est une personne embauchée par Statistique Canada pour contribuer à la réalisation du Recensement de la population. Il est chargé de se rendre aux logements, de remettre les documents du recensement, d'aider les résidents à remplir leur questionnaire du recensement et de veiller à ce que tous les ménages soient correctement dénombrés. Les agents recenseurs jouent un rôle essentiel dans la collecte de renseignements qui reflètent fidèlement la population et les collectivités du Canada.
Jour du recensement	Le jour du recensement correspond à la date de référence du Recensement de la population. Il s'agit du point de référence utilisé pour déterminer les personnes vivant dans chaque logement et le lieu où elles résident habituellement à cette date. Toutes les réponses au recensement doivent refléter la situation telle qu'elle existe au jour du recensement, notamment la composition du ménage, l'âge des personnes qui le composent et les autres caractéristiques démographiques. Au Canada, le jour du recensement tombe habituellement en mai et est fixé par Statistique Canada tous les cinq ans. Pour le Recensement de 2026, le jour du recensement est le 12 mai 2026.

ACTIVITÉ 2

JEU DE DEVINETTES DU RECENSEMENT



NIVEAU :	Adultes français langue seconde (FLS) / anglais langue seconde (ALS) - débutant à intermédiaire
DURÉE :	de 25 à 35 minutes
THEME:	Comprendre le Recensement de la population du Canada
APPRENTISSAGES : LINGUISTIQUES	Enrichissement du vocabulaire, maîtrise de l'expression orale, compréhension à l'écoute

Aperçu de la leçon

Cette activité interactive de révision du vocabulaire a été conçue comme un complément à l'[Activité 1 : Comprendre les termes clés du recensement canadien](#). Elle propose une façon ludique et stimulante de consolider les principaux termes liés au recensement. Elle aide les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français à se familiariser avec les termes importants liés au recensement et à en renforcer la maîtrise. Par le biais d'un jeu de devinettes en équipe, les étudiants décrivent et identifient les termes à l'aide de définitions et d'indices simples fournis en français. L'activité favorise le développement des compétences orales, l'esprit d'équipe et une meilleure compréhension du vocabulaire nécessaire pour répondre au questionnaire du Recensement de la population du Canada.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de l'activité, les apprenants devraient être en mesure :

- de reconnaître et d'utiliser les termes importants liés au Recensement de la population du Canada;
- de renforcer leurs compétences en communication orale et en compréhension du français;
- d'accroître leur confiance à communiquer en français dans un cadre interactif et favorable à l'apprentissage.

Termes clés et suggestions de mots à éviter (voir [Définitions des termes du recensement \(copie de l'enseignant\)](#)) :

Termes	Mots interdits
Recensement de la population	Chiffres, personnes, gouvernement
Logement	Immeuble, vivre, toit
Ménage	Famille, domicile, groupe
Résident non permanent	Vivre, pays, en provenance
Immigrant	Arriver, déménager, passeport
Profession	Emploi, travail, bureau
Durée du navettage	Minutes, distance, temps
Origine ethnique ou culturelle	Tradition, racines, langue
État matrimonial	Couple, partenaire, mariage
Sexe à la naissance	Bébé, homme, femme
Groupe de population	Ethnicité, identité, apparence
Groupe autochtone	Premières Nations, Métis, Inuit (Inuk)
Religion	Confession, foi, croyance
Résident	Domicile, adresse, lieu
Agent recenseur	Demander, formulaire, travailleur
Jour du recensement	Date, événement, calendrier

(Les éducateurs peuvent adapter la liste en fonction de leurs méthodes d'enseignement et du niveau de compétence linguistique des apprenants.)



Matériel nécessaire

- Exemple imprimé de la Fiche de vocabulaire du recensement (découpée à l'avance)
- Tableau blanc ou papier pour noter les points
- *Facultatif* : Minuteur ou chronomètre

Déroulement de la leçon

1 Préparation (15 à 25 minutes)

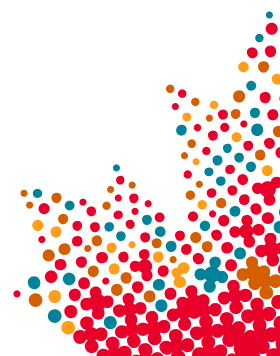
- Passer en revue les termes avec le groupe.
- Demander aux étudiants s'ils se souviennent de la signification de ces termes.
- Au besoin, inviter les étudiants à en donner le sens dans leur langue maternelle ou à fournir un exemple.

2 Expliquer le jeu (5 minutes)

- Un membre de chaque équipe est invité à se présenter devant la classe et à choisir une carte de termes.
- L'étudiante ou l'étudiant doit décrire le terme en français uniquement, sans pouvoir prononcer le terme lui-même.
 - *Variante facultative (pour les niveaux intermédiaire et avancé)* : L'étudiante ou l'étudiant ne peut pas également utiliser les « mots à éviter » inscrits sur la carte.
- L'équipe dispose d'une minute pour deviner le terme.
- Chaque bonne réponse vaut un point.
- Si l'étudiante ou l'étudiant prononce le terme ou un mot interdit, la carte est éliminée (aucun point).
- Les équipes jouent à tour de rôle.

3 Jouer (de 10 à 20 minutes)

- Poursuivre le jeu avec différents étudiants à chaque tour.
- Inscrire le pointage de chaque équipe au tableau.
- Au besoin, apporter de l'aide et encourager les étudiants à donner le meilleur d'eux-mêmes.
- Pour un défi supplémentaire ou une deuxième partie, appliquer la règle des mots à éviter.



4

Conclusion (5 minutes)

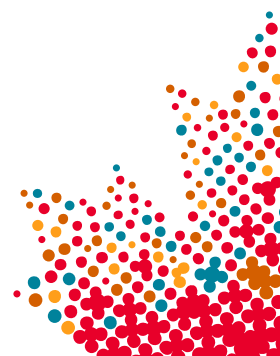
- Demander aux étudiants quels termes étaient faciles ou difficiles à décrire.
- Revoir ensemble les termes présentant des difficultés.
- *Facultatif* : Distribuer une feuille d'exercices ou des cartes éclair pour que les étudiants s'exercent à la maison.

Adaptations et différenciation

- **Pour simplifier l'activité** : Permettre aux étudiants d'utiliser des gestes ou phrases de base de mise en contexte (p. ex. : « On trouve cela dans un ____ »). Il est possible de réduire ou de supprimer le nombre de mots à éviter.
- **Pour accroître la difficulté** : Ajouter des mots à éviter pour augmenter la difficulté. Encourager les étudiants à formuler des phrases complètes lorsqu'ils donnent des indices.
- **Pour appuyer l'apprentissage linguistique** : Permettre aux étudiants de travailler avec un partenaire parlant la même langue maternelle. Ils pourront vérifier ensemble leur compréhension avant de jouer.

Suggestions d'enrichissement

- Inviter les étudiants à créer leurs propres cartes de termes à partir des termes liés au recensement qu'ils jugent utiles et en ajoutant les mots à éviter.
- Proposer la rédaction de phrases simples ou d'un court paragraphe en utilisant de nouveaux termes au sujet de leur ménage ou de leur collectivité, par exemple.
- Organiser un jeu de rôle où une étudiante ou un étudiant agit à titre d'agent recenseur et l'autre à titre de répondant afin de s'exercer à utiliser les termes du recensement en contexte.



FICHE DE VOCABULAIRE DU RECENSEMENT



Recensement de la population

Mots interdits : chiffres, personnes, gouvernement

Logement

Mots interdits : immeuble, vivre, toit

Ménage

Mots interdits : famille, domicile, groupe

Résident non permanent

Mots interdits : vivre, pays, en provenance

Immigrant

Mots interdits : arriver, déménager, passeport

Profession

Mots interdits : emploi, travail, bureau

Durée de navettage

Mots interdits : minutes, distance, temps

Origine ethnique ou culturelle

Mots interdits : tradition, racines, langue

FICHE DE VOCABULAIRE DU RECENSEMENT

État matrimonial

Mots interdits : couple, partenaire, mariage

Sexe à la naissance

Mots interdits : bébé, homme, femme

Groupe de population

Mots interdits : race, ethnicité, apparence

Groupe autochtone

Mots interdits : Premières Nations, Métis, Inuit (Inuk)

Religion

Mots interdits : confession, foi, croyance

Résident

Mots interdits : domicile, adresse, lieu

Agent recenseur

Mots interdits : demander, formulaire, travailleur

Jour du recensement

Mots interdits : demander, formulaire, travailleur



ACTIVITÉ 3

MISE EN CONTEXTE DU VOCABULAIRE – JEU DE RÔLE

NIVEAU :	Adultes français langue seconde (FLS) / anglais langue seconde (ALS) — débutant à intermédiaire
DURÉE :	de 45 à 55 minutes
THÈME :	Comprendre le Recensement de la population du Canada
APPRENTISSAGES LINGUISTIQUES :	Enrichissement du vocabulaire, maîtrise de l’expression orale, compréhension à l’écrit

Aperçu de la leçon

Cette leçon se veut un suivi à [Activité 1 : Comprendre les termes clés du recensement canadien](#). Elle vise à aider les apprenants adultes à mettre en pratique les principaux termes dans un contexte réaliste et pertinent en participant à un jeu de rôle entre un agent recenseur et une résidente ou un résident. Au moyen de cet exercice, les apprenants s’exerceront à s’exprimer, à écouter et à utiliser les compétences de communication fonctionnelle nécessaires pour répondre au questionnaire du recensement.

L’activité peut être utilisée seule, mais pour obtenir de meilleurs résultats, il est recommandé de mener au préalable Activité 1 - Comprendre les termes clés du recensement canadien et Activité 2 - Jeu de devinettes du recensement

Objectifs d’apprentissage

À la fin de la leçon, les apprenants devraient être en mesure :

- d’employer avec exactitude les termes liés au recensement lors de conversations;
- de participer à une simulation d’interview pour le recensement sous forme de jeu de rôle;
- de communiquer des renseignements personnels et au sujet de la famille en utilisant les termes présentés en classe.

Matériel nécessaire

- Script pour le jeu de rôle (un exemplaire imprimé par apprenant)

Déroulement de la leçon

1 Survol rapide des termes (5 minutes)

- Passer en revue le vocabulaire clé utilisé dans le script pour le jeu de rôle, ainsi que tout autre terme jugé pertinent par l'éducatrice ou l'éducateur.
- Inviter les apprenants à poser des questions ou à demander des précisions avant le début de l'activité.

2 Présentation du jeu de rôle (5 minutes)

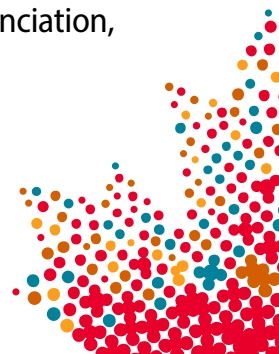
- Expliquer le scénario : les apprenants agiront à tour de rôle comme agent recenseur et à titre de résidente ou de résident, en suivant le script pour reproduire une interaction pour le recensement.
- Préciser l'objectif de l'exercice : consolider le vocabulaire et développer des compétences de communication orale et d'écoute dans le contexte du Recensement de la population du Canada.

3 Démonstration du jeu de rôle (de 5 à 10 minutes)

- Remettre un exemplaire imprimé du script à chaque apprenant.
- Lire le texte complet à voix haute, en insistant sur la prononciation, le rythme et l'intonation.
- Faire une pause pour s'assurer de la compréhension du vocabulaire par les apprenants et passer en revue au besoin les mots ou les prononciations difficiles avant qu'ils commencent l'exercice.

4 Exercice guidé en groupe de deux (de 20 à 25 minutes)

- En équipe de deux, les apprenants agissent à tour de rôle à titre d'agent recenseur et de résidente ou de résident.
- À l'aide du script, les apprenants remplissent les espaces vides à l'aide de réponses fictives (p. ex. un nom ou une taille de ménage fictifs), afin de favoriser la créativité tout en préservant la confidentialité.
- Circuler au besoin parmi les groupes pour aider les apprenants quant à la prononciation, au vocabulaire et à la fluidité.
- Après une première ronde, inviter les membres des groupes de deux à inverser les rôles et à répéter l'activité.



5 Réflexion et discussion de groupe (10 minutes)

- Animer une brève discussion autour des questions suivantes :
 - *Quels termes vous ont posé des difficultés? Quels termes vous ont semblé particulièrement difficiles?*
 - *Avez-vous eu de la facilité ou de la difficulté à répondre aux questions? Pourquoi?*
 - *Qu'avez-vous appris sur le processus de recensement?*
- Répondre à toute question complémentaire que les apprenants pourraient y avoir concernant le vocabulaire ou le fonctionnement du recensement.

6 Conclusion (5 minutes)

- Résumer les principaux points à retenir de la leçon.
- Féliciter les apprenants pour avoir utilisé les termes qu'ils viennent d'apprendre afin de reproduire avec succès une obligation civique bien réelle, soit celle de remplir le questionnaire de recensement!

Adaptations et différenciation

- **Pour simplifier l'activité :** Permettre aux apprenants de travailler avec une personne parlant la même langue maternelle afin qu'ils puissent valider leur compréhension avant de commencer le jeu de rôle.
- **Pour approfondir :** Inviter les apprenants plus avancés à approfondir leurs réponses, à ajouter des précisions ou à élaborer leurs propres questions de type recensement à poser pendant le jeu de rôle.
- **Pour appuyer l'apprentissage linguistique :** Permettre l'usage d'applications de traduction ou de dictionnaires afin d'aider les apprenants à comprendre les termes et la formulation des questions au besoin.

Suggestions d'enrichissement

- Passer en revue le questionnaire du Recensement de la population de 2026 avec l'ensemble du groupe. (Référence : [Recensement de 2026 — Formulaire 2A-L](#)).
- Relever les questions que les apprenants jugent ambiguës ou difficiles à comprendre.
- Remplir un questionnaire abrégé du recensement en français pour se familiariser avec la structure et le vocabulaire utilisés dans un contexte réel.

Conseils à l'intention des enseignants

- Souligner que la majorité des ménages canadiens remplissent le recensement en ligne, de façon autonome. Les agents recenseurs ne se déplacent que lorsque le questionnaire n'a pas été rempli avant la date limite afin de s'assurer que tous les citoyens sont dénombrés.



SCRIPT DU JEU DE RÔLE SUR LE RECENSEMENT



Agent recenseur : Bonjour! Je m'appelle _____. Je suis agent recenseur à Statistique Canada, ce qui signifie que j'aide les citoyennes et citoyens à remplir leur questionnaire du recensement s'ils ne l'ont pas fait en ligne. Je suis ici pour vous aider aujourd'hui.

Résident : Bonjour! Oui, bien sûr, ça va.

Agent recenseur : Merci. Avant de commencer, je tiens à vous dire que tous les renseignements que vous fournirez sont confidentiels et protégés par la loi. Ils ne serviront qu'à des fins statistiques.

Résident : Je comprends.

Agent recenseur : Excellent! Alors, commençons. Puis-je confirmer l'adresse de ce logement?

Résident : L'adresse est [insérer une adresse fictive].

Agent recenseur : En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 12 mai 2026?

Résident : Il y avait [insérer le nombre] personnes vivant ici le 12 mai 2026.

Agent recenseur : Merci. Puis-je avoir votre nom complet? Commençons par votre nom de famille.

Résident : Mon nom de famille est [insérer le nom].

Agent recenseur : Et votre prénom?

Résident : Mon prénom est [insérer le nom].

Agent recenseur : Merci. Quelle est votre date de naissance?

SCRIPT DU JEU DE RÔLE SUR LE RECENSEMENT

Résident : [Insérer une date de naissance fictive].

Agent recenseur : Quel âge aviez-vous le **12 mai 2026**?

Résident : J'avais [insérer l'âge].

Agent recenseur : Quel était votre sexe à la naissance? Les choix sont « masculin » ou « féminin ».

Résident : [insérer la réponse].

Agent recenseur : Êtes-vous citoyen canadien? Les choix sont « Oui, un citoyen canadien de naissance », « Oui, un citoyen canadien par naturalisation » et « Non, pas un citoyen canadien ». Le terme « Citoyen canadien par naturalisation » désigne une personne immigrante à qui l'on a accordé la citoyenneté canadienne en vertu de la Loi sur la citoyenneté.

Résident : [insérer la réponse].

Agent recenseur : Connaissez-vous assez le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? Les options sont « anglais seulement », « français seulement », « français et anglais » ou « ni français ni anglais ».

Résident : Je parle [insérer la réponse].

Agent recenseur : Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? Les options sont « anglais », « français » ou précisez une autre langue.

Résident : [insérer la réponse].

Agent recenseur : Parfait! Je vous remercie de votre participation.

Maintenant, inverser les rôles et répéter l'activité!